

FAVORISER LE RECRUTEMENT LOCAL EN SECTEUR RURAL

Lancement 2007

Cadre de référence :
► Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

Porteur du projet : DRH
Services associés : Direction Vie Sociale et Insertion,
Direction du Développement

La configuration de notre département rend difficile l'affectation volontaire de personnels dans les zones rurales du Tarn. Or ces secteurs voient souvent leur jeunesse obligée de s'expatrier pour trouver un emploi, ce qui entraîne des déplacements importants voire une certaine désertification.

Conscient de cet enjeu, le Conseil général souhaite s'engager dans une démarche qui permettrait de favoriser le recrutement de jeunes en secteur rural.

Le projet :

- A travers la mise en place de cette action, le Conseil général souhaite :
- s'engager sur une démarche d'apprentissage pour former par anticipation les jeunes susceptibles de remplacer les agents partants (contrat d'apprentissage et/ou contrat PACTE et/ou emplois aidés),
 - intégrer une proportion de recrutements par ce type de contrat dans les procédures et concours prévus pour l'accès aux emplois transférés de l'Etat dans le domaine des routes et des collèges,
 - anticiper les besoins de recrutement sur les zones rurales afin de former par apprentissage des jeunes du secteur destinés ensuite à y être affectés.

Suivi et indicateurs :
Nombre de jeunes s'engageant dans cette démarche

Environnement
 limiter les déplacements

Social
► Re-dynamiser le secteur rural
► Favoriser l'insertion économique des jeunes en secteur rural

Economie
 Favoriser l'emploi

Gouvernance
 Mettre en place une stratégie d'anticipation

